

Rapport Annuel

Prix et qualité du Service Public
d'élimination des déchets



Année 2016

www.evolis23.fr

 **évolis 23**
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Le mot du Président

I. Précisions utiles	page 3
II. Synthèse année 2016	page 3
III. La collecte sélective	page 6
IV. Tri/valorisation des déchets issus des bacs bleus	page 7
V. Le traitement des déchets issus des bacs marrons	page 9
VI. La prévention des déchets	page 10
VII. Déchèteries	page 11
VIII. Synoptique	page 13
IX. Communication	page 14
X. Les déchets non ménagers pris en charge par Evolis 23	page 15
XI. Le coût du service public	page 17
XII. Emploi et conditions de travail	page 21
XIII. Organigramme hiérarchique	page 23

2016 fut l'année du choix politique pour **instaurer une Tarification Incitative (TI) sur le territoire du syndicat**. Un choix politique important, car fait en considération d'un contexte réglementaire contraignant et d'un avenir financier difficile pour le syndicat. Mais aussi, une prise de responsabilité des élus sur cette question délicate du mode de financement de la gestion des déchets pour aujourd'hui et pour demain...

Prise en juillet dernier, cette décision marque le point de départ d'une course de vitesse pour que l'ensemble du dispositif soit en place au 1^{er} janvier 2018... Après mûre réflexion, les élus et moi-même avons choisi de modifier le système en place pour **rendre l'utilisateur responsable de sa production de déchets, et ainsi diminuer les tonnages de déchets ultimes produits et enfouis**. D'autres territoires y sont passés et obtiennent de bons résultats.

Cette année, au-delà de la TI, le choix s'est aussi porté sur **une modernisation du service** apporté aux usagers, tout en maintenant le quotidien : des collectes en proximité, une sensibilisation au geste de réduction et de tri, un bon maillage du territoire avec ses déchèteries. De plus, un travail important sur l'**harmonisation** des modes de collecte a été réalisé, et se poursuit encore.

L'année 2016 fut décidément une année charnière, avec en perspectives la mise en place de la TI. Découvrez sans plus attendre le détail des activités et réalisations de l'année passée.

Bonne lecture à vous,

Didier BARDET,
Maire de Fleurat
Président d'Evolis 23



I. Précisions utiles

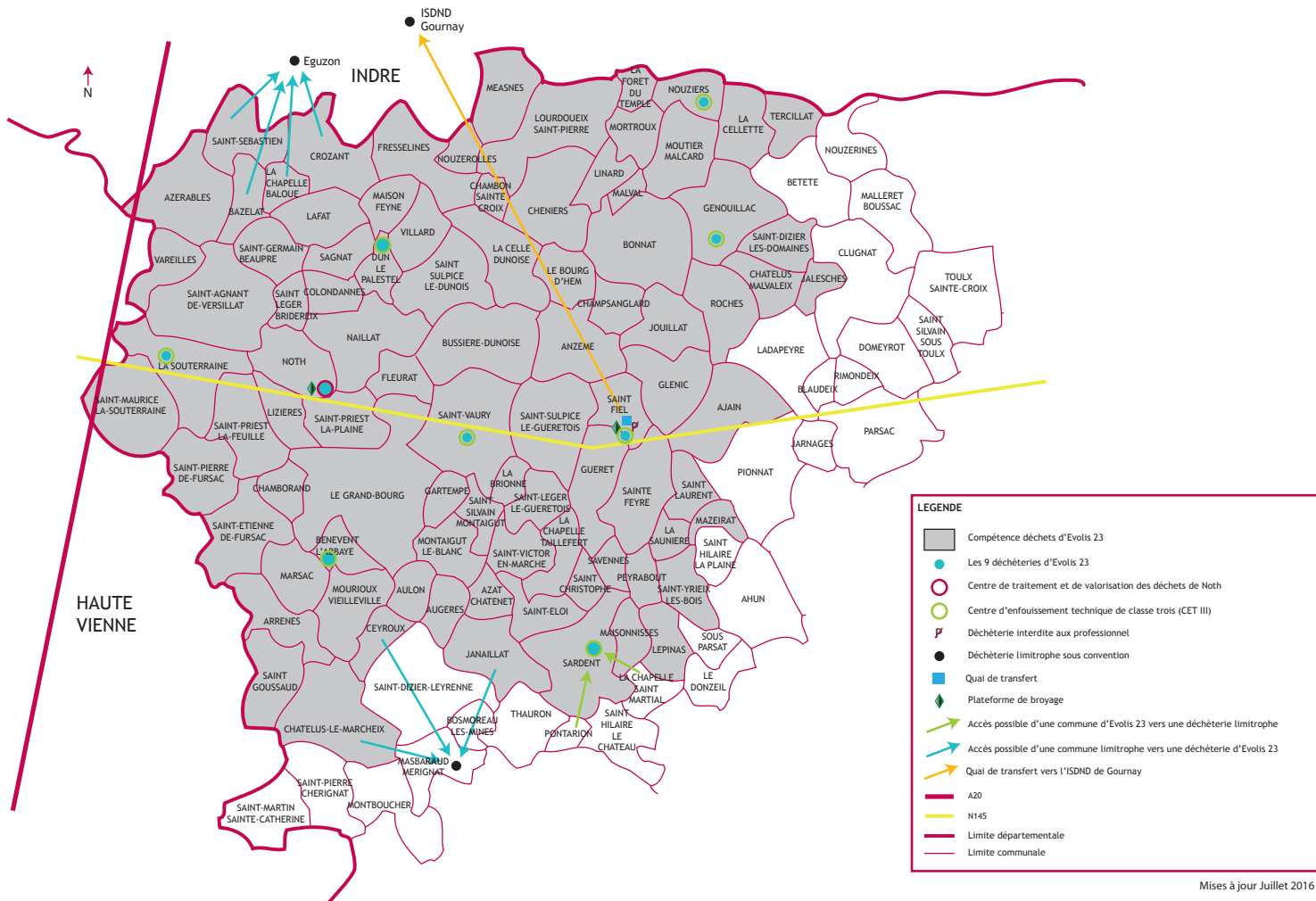
- Les tonnages pris en compte sont ceux des collectivités adhérentes. Les collectivités clientes du centre de tri ne sont pas prises en compte.
- Les populations de référence sont les populations municipales INSEE 2013 applicables au 01/01/2016, soit 62 758 habitants.

II. Synthèse année 2016

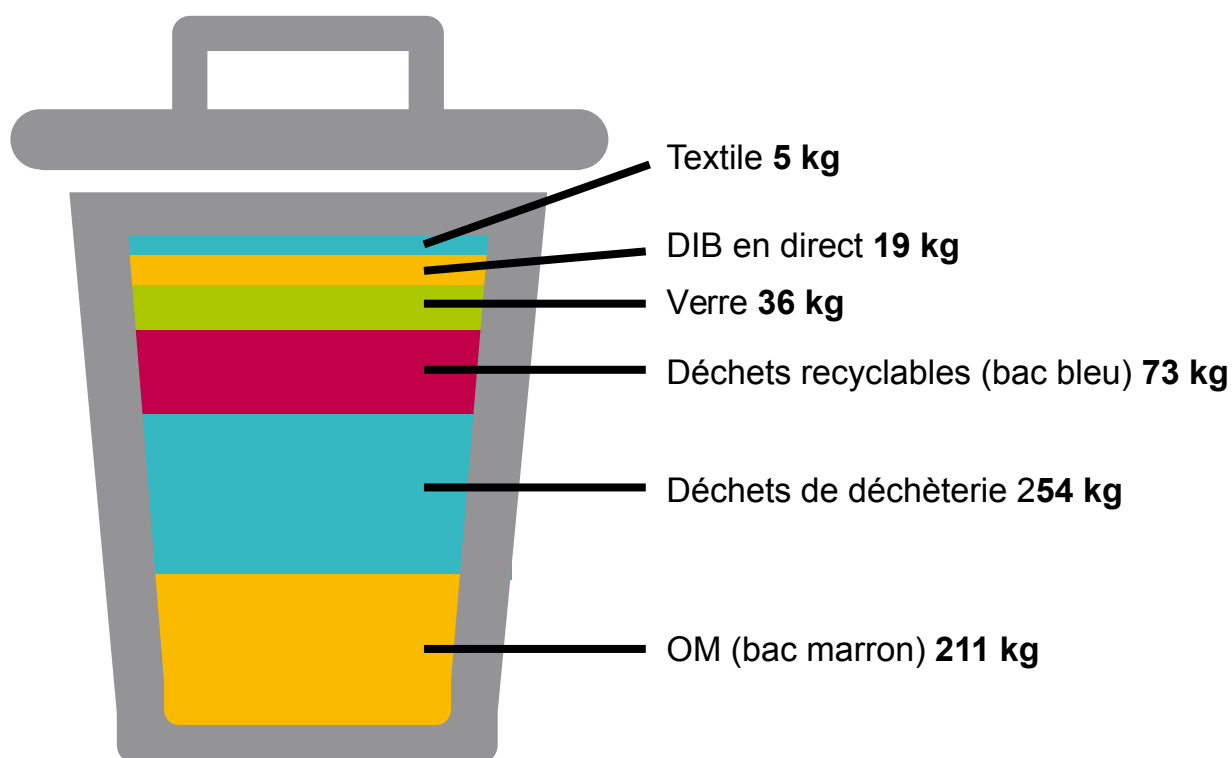
A. Périmètre et infrastructures

Dès le 1^{er} janvier 2016, Evolis 23 exerce la compétence déchets (collecte et traitement) sur 90 communes de la Creuse adhérant aux 6 communautés de communes ou d'agglomération suivantes ayant transféré la compétence déchets : Pays Sostranien, Pays Dunois, Portes de la Creuse en Marche, Bénévnt / Grand-Bourg, Grand Guéret, CIATE.

La compétence déchets, les infrastructures et leur mode d'exploitation d'Evolis 23



B. Indicateurs techniques



Gisement déchets kg/habitant

Soit un total de 601 kg/habitant (la moyenne nationale est de 590 kg/habitant - source ADEME « la collecte des déchets par le service public en France » résultats 2011)

En 2016, comme pour les années précédentes, Evolis 23 a pris en charge, sur le Centre de tri, les déchets recyclables des collectivités clientes : CC Eguzon, CC Marche Berrichonne et SIVOM de Bourgneuf.

TAUX DE VALORISATION

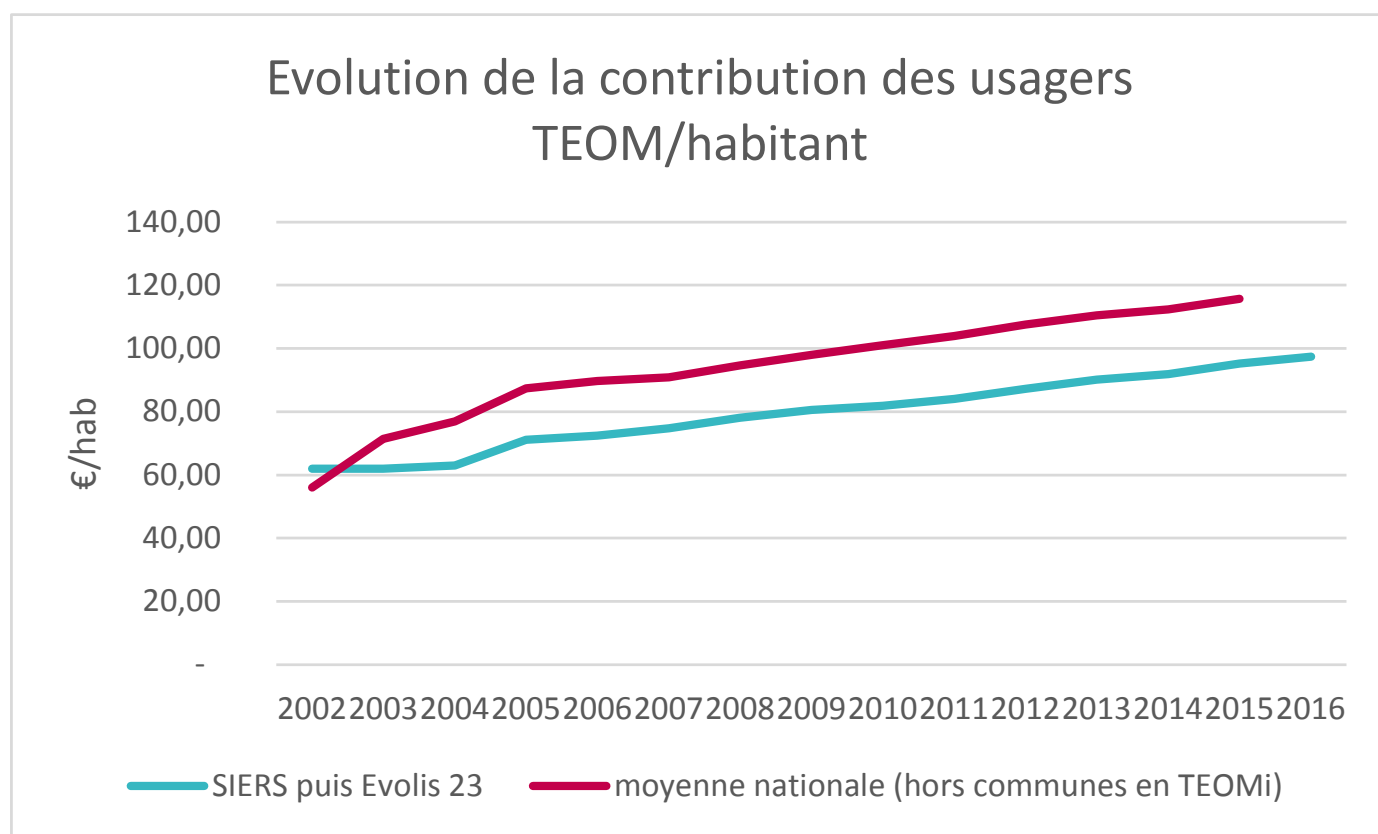
FLUX DE DÉCHETS	TONNAGES COLLECTÉS	TONNAGES VALORISÉS				TONNAGES ELIMINATION	STOCK	TAUX DE VALORISATION (%)
		Matière	Ener-gétique	Orga-nique	Total			
Flux multi-matériaux (emballages et papiers) yc cartons déchèteries	4 606	3 687	58,0		3 745	860	1,0	81,3 %
Verre	2 264	2 256					8,0	100%
Total CS	6 870	5 943	58,0	0	6 001	860	9,0	87,5%
OM Résiduelles	13 234							0%
Total OMA	20 104	5 943	58	0	6 001	14 094	9	29,9%
Taux (%)		29,6%	0,3%	0%	29,8%	70%		
Déchèteries (hors cartons) et plateformes	12 406	2 226	1 020	6 273	9 519	2 887		76,7%
Gravats	4 453	72			72	4 381		1,6%
Textiles	298	298			298			100%

FLUX DE DÉCHETS	TONNAGES COLLECTÉS	TONNAGES VALORISÉS				TONNAGES ELIMINATION	STOCK	TAUX DE VALORISATION (%)
		Matière	Ener-gétique	Orga-nique	Total			
Total DMA*	37 261	8 539	1 078	6 273	15 890	21 362	9	42,7%
Total DMA hors gravats	32 808	8 467	1 078	6 273	15 818	16 981	9	48,2%
Total DMA Taux		22,9%	2,9%	16,8%	42,6%	57,3%		
Total DMA hors gravats		25,8%	3,3%	19,1%	48,2%	51,8%		

*hors DIB et gravats en direct sur installations de traitement et hors déchets de balayage

Hors DMA	936		299		299	637		31,9%
Total Déchets	38 197	8 539	1 377	6 273	16 189	21 999	9	42,4%

C. Indicateurs financiers



Source données nationales : DGCL (Rapports de l'Observatoire des Finances Locales)

A noter que sur le territoire national, 356 communes regroupées en différents ECPI disposent désormais d'un régime de TEOM incitatif (avec une part variable fonction de la consommation du service adossée à la TEOM réduite, dite part fixe)

D. Faits marquants 2016

Evolis 23 a décidé la mise en place progressive d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi).

III. La collecte sélective

La collecte sélective s'effectue en 4 flux :

- Le **verre** en apport volontaire, en colonnes à verre
- Le **textile** en apport volontaire, en container « Le Relais »
- Les **Emballages Ménagers Recyclables et Journaux/Magazines (REC)** en vrac, en bacs de proximité, en bacs individuels ou en sacs bleus transparents, ainsi qu'en colonnes enterrées, semi-enterrées ou aériennes
- Les **Ordures Ménagères résiduelles (OMr)** en sacs dans des bacs de proximité, en bacs individuels ou en sacs noirs, également en colonnes enterrées ou semi-enterrées

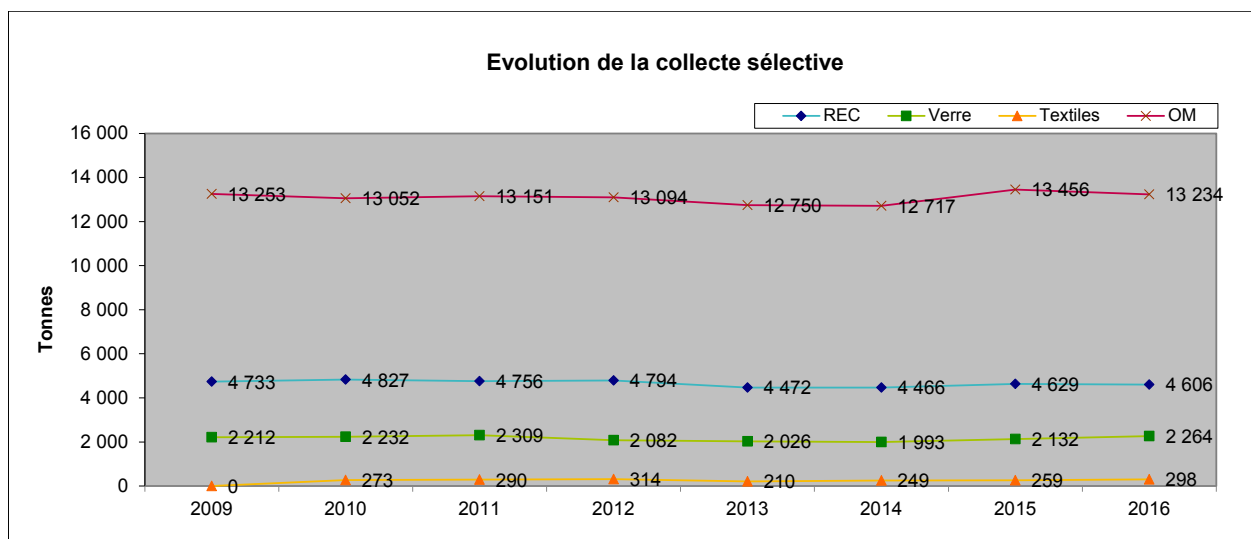
A. Organisation

- Collecte en régie par Evolis 23 pour 90 communes : 2 bennes bi compartimentées, 1 benne à chargement latéral, 5 bennes traditionnelles, 3 bennes en secours, 2 polybennes grue.
- Collecte des déchets sur le périmètre de la Ville de Guéret par VEOLIA.
- La fréquence de collecte varie selon le type de déchets et la nature de l'habitat de C0,5 (rural) à C3 (OM en urbain dense).

B. Résultats

La quantité de déchets recyclables collectés a stagné, alors que celle des ordures ménagères a diminué légèrement (-2%). Les collectes du verre (+6%) et des textiles (+15%) ont pour elles augmenté. L'augmentation du verre peut se traduire par une légère augmentation du nombre de points de collecte, ainsi qu'une année complète de la collecte des colonnes enterrées du centre-ville de Guéret.

	2016	VARIATION 2015/2016
	TONNAGES COLLECTÉS	
REC	4 606	0%
Verre	2 132	6%
Textile	298	15%
OM	13 234	-2%



C. Gestion des bacs de collecte

Evolis 23 assure le lavage, la maintenance et le renouvellement / extension du parc de conteneurs. Le lavage est prévu une fois par an pour les bacs marron, et une fois par an pour les bacs bleus (bacs de regroupement exclusivement). **21 783 bacs ont été lavés en 2016** sur le territoire d'Evolis 23 (14030 bacs quatre roues et 7753 deux roues).

D. Perspectives 2017

- Réorganisation des tournées.
- Préparation à la mise en place de la Tarification Incitative (TI) sur deux territoires pilotes (Com Com des Portes de la Creuse en Marche et « ex » Com Com Bénévent / Grand-Bourg).
- Préparation à la mise en place de deux bennes à chargement latéral pour la collecte des territoires pilotes TI.



IV. Tri/valorisation des déchets issus des bacs bleus

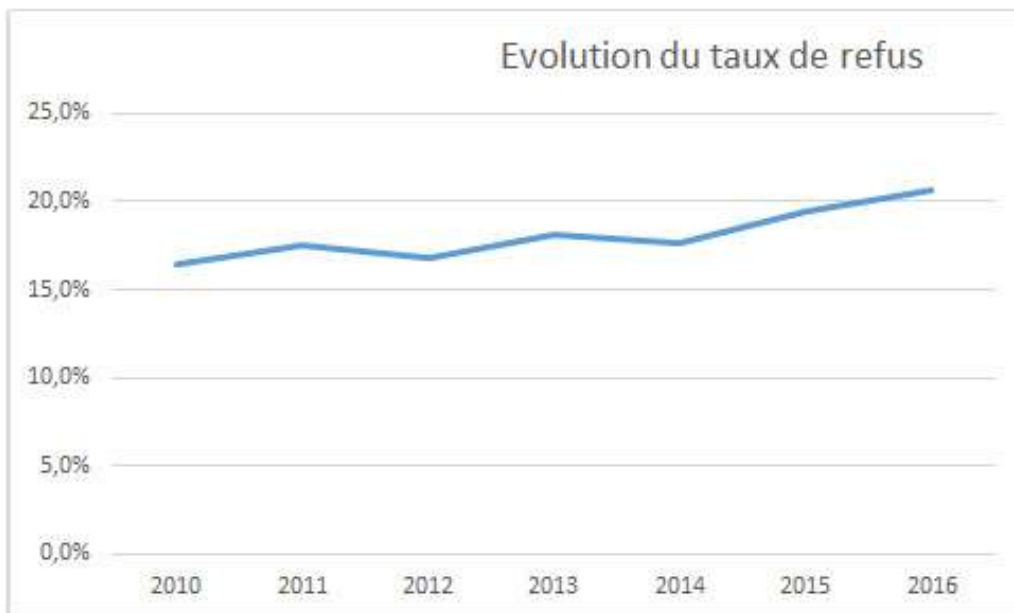
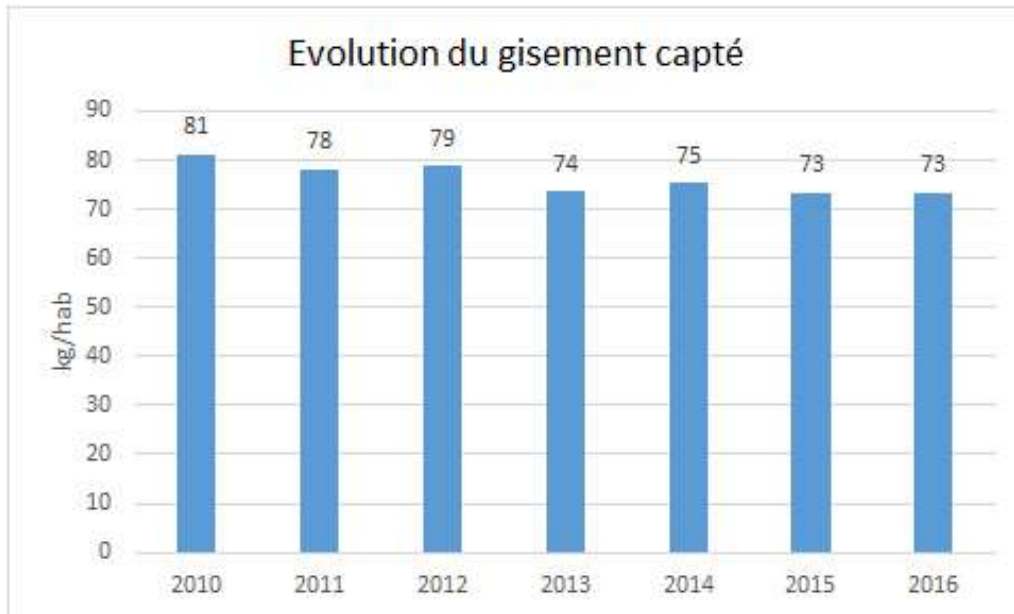
A. Destinations

Les papiers/cartons, journaux/magazines, bouteilles plastiques, les briques alimentaires, boîtes acier et aluminium déposés par les habitants dans les contenants bleus sont acheminés au Centre de tri de Noth.

En 2016, le Centre de tri de Noth a reçu **4 606 tonnes d'emballages** pour Evolis 23, soit 73kg/hab.

Les emballages valorisés pour Evolis 23 se répartissent comme suit :

Total expédié vers les filières	2016		USINE DE RECYCLAGE
	TONNAGES EXPÉDIÉS	RATIO (KG/HAB)	
Acier	158	2,5%	ARCELOR MITAL à Fos sur Mer (13)
Aluminium	14	0,2%	AFFIMET à Compiègne (60)
Papier	314	5,0%	SITA à Canejan (33) ou Saillat (87) ou exportation
JournauxMagazinesRevue	1 599	25,4%	NORSKE Skog Golbey
Cartons 5.02 et 1.05	1 222	19,5%	SMURFIT KAPPA à Saillat (87)
Emballage liquide et alimentaire	59	0,9%	REVIPAC en Italie (Bologne, Lucca)
Bouteilles plastiques	312	5,0%	VALORPLAST (usines dans les départements 01,13,21,42,43,55,59,60,64,68,71,78, 88 + 2 sites à l'exportation, un en Espagne, un en Italie)
Refus de tri	954	20,7%	ISDND de Noth ou Combustible Solide de Récupération



• Balle de Tetrabrick



• Balle de PET

B. Perspectives 2017

- Etude sur les perspectives de reconversion du centre de tri après arrêt d'exploitation dans le cadre de l'extension des consignes de tri Eco Emballages sur toutes les résines plastiques.
- Changement de l'engin télescopique utilisé pour l'alimentation de la chaîne.

V. Le traitement des déchets issus des bacs marrons

A. Destinations

- Les ordures ménagères de toute la partie ouest du territoire d'Evolis 23 ont été enfouies à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Noth.
- Les ordures ménagères produits sur le secteur Est ont été déposés au quai de transfert de Guéret puis enfouies à l'ISDND de Gournay (36) (marché SITA) après transport par Evolis 23.

B. Tonnages ordures ménagères enfouis en 2016 :

- **3532 t** à l'ISDND de Gournay (SITA)
- **9702 t** à l'ISDND de Noth (Evolis 23)

Outre les ordures ménagères des bacs marrons, ont été enfouies en 2016 :

- 108 t de DAE (déchets d'activités économiques - professionnels),
- 16 t d'amiante liée (site de COVED à Panazol - 87),
- 529 t de déchets de balayage de voirie,
- 2887 t d'encombrants de déchèteries,
- 860 t de refus de tri

Soit **17 634 t** au total.

Pour rappel, l'ISDND de Noth est autorisée administrativement à recevoir 11 000 t/an (10 908 t y ont été enfouies en 2016).

C. Perspectives 2017

- Première année de suivi de la certification ISO 14001 suite au renouvellement de 2016 avec intégration de l'activité de la plate-forme de stockage-broyage bois et végétaux.
- Fin des essais sur pilote pour validation du dimensionnement d'une unité de traitement des lixiviats sur le site avec principe de rejet des eaux traitées vers un taillis de très courte rotation (zéro rejet milieu extérieur). Choix du maître d'œuvre.
- Dépôt du dossier de fin d'activité de l'ISDND.
- Conception d'un centre de transfert.



VI. La prévention des déchets

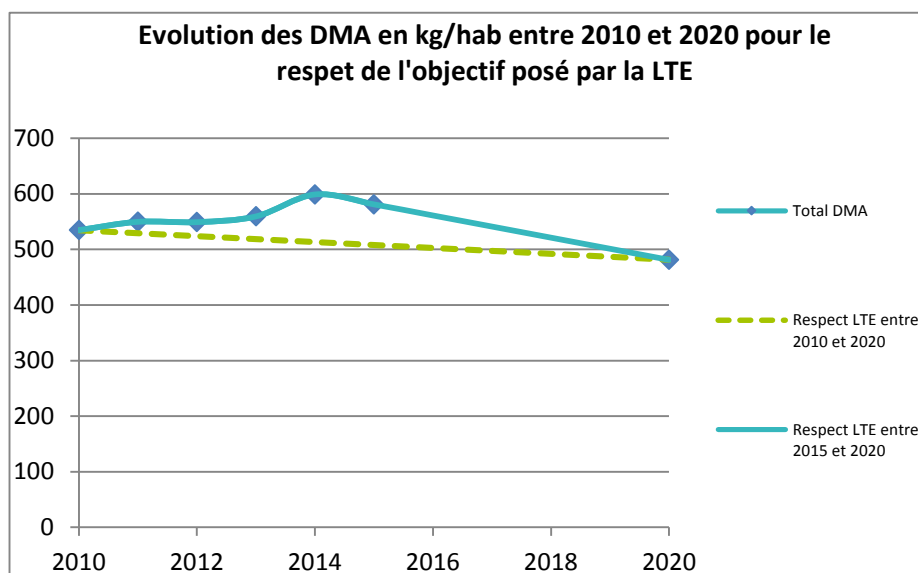
A. Projet 'Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage'

Evolis 23 s'est lancé dans son projet 'Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage' annoncé l'année dernière, en préparant son partenariat technique et financier avec l'ADEME. Afin d'être soutenu dans cet ambitieux projet, Evolis 23 a suivi les préconisations de l'Ademe, et a mené une étude de préfiguration sur son territoire, afin de mesurer le potentiel de développement d'actions d'économie circulaire. Le syndicat s'est entouré de partenaires 'historiques' du Programme Local de Prévention des Déchets (Associations de consommateurs, CPIE, Chambres Consulaires, SolàSol, Recyclabulle) et a accueilli de nouveaux participants à la construction du projet (La Boîte à Papier, les fédérations du Bâtiment, l'enseigne Natea Gammvert et d'autres).



Après plusieurs mois d'étude et de concertation auprès des acteurs du territoire, Evolis 23 a pris de nouveaux engagements auprès de l'Ademe :

- réduire de 10% la quantité de déchets produite par habitant d'ici à 2019;
- augmenter de 3,9% le taux de valorisation des déchets collectés;
- engager plusieurs entreprises du territoire dans l'économie circulaire et l'écologie industrielle et commerciale.



L'objectif de ce projet territorial n'est plus seulement la réduction des déchets, mais bien **la création d'un cercle vertueux d'économie circulaire**, où les déchets des uns deviendront les ressources des autres, dans un respect du cycle de vie des produits, et le souci d'un développement de l'économie sociale et solidaire de Creuse.

B. Quelques actions de 2016

- Sensibilisation des professionnels de l'hyper-centre de Guéret adhérents de la collecte cartons à la suppression des sacs plastiques.
- Stand de création de sacs réutilisables en tissus recyclés sur la Foire écologique Colchique en partenariat avec le Relais.
- Accompagnement de projets de lutte contre le gaspillage alimentaire, Discosoupe en partenariat avec Solàsol.
- Installation du premier composteur 'grande capacité' à la Banque alimentaire de Guéret.



C. Focus sur le compostage

En 2016, **135 composteurs individuels ont été vendus** à tarif préférentiel ce qui porte à 4212 le nombre de composteurs totaux vendus depuis 1999, 80 sites de compostage étaient installés, dont 36 en pied d'immeuble, et 39 en restauration collective. Ce sont ainsi **21 tonnes de biodéchets qui ont été détournées**. Un peu plus de 200 kg de 'refus' (soit 1%), c'est-à-dire des éléments n'ayant rien à faire dans un composteur, ont été redirigés vers l'ISDND lors de la récolte du compost.

D. Focus sur la filière bois énergie

Les filières « énergies renouvelables », parmi lesquelles la filière biomasse énergie présente un intérêt en Limousin, en particulier la filière bois-énergie favorisée par une forêt limousine dense. Cette filière, soutenue par la loi Grenelle 2, présente l'avantage d'un cycle court entre sa production et son utilisation, mais peine à se développer. Outre le problème du partage de la ressource bois entre différents débouchés concurrents (papèterie, construction, bois énergie...), la Creuse ne dispose pas d'infrastructure permettant de sécuriser l'approvisionnement en bois énergie face à une demande croissante.

Evolis 23 dispose sur le site de Noth d'une plateforme de broyage qui lui permet de broyer des déchets de palettes de son territoire, satisfaisant ainsi les besoins en plaquettes de sa propre chaudière bois. La volonté du syndicat est de développer cette filière bois énergie, afin de s'inscrire pleinement dans sa politique d'économie circulaire en transformant les « déchets » bois des uns, en ressources énergétiques pour d'autres. En 2016, déjà **248 tonnes de bois, déchets de professionnels et 66 tonnes de déchets de palettes ont été valorisées**.

E. Perspectives 2017

- Préparation de l'instauration d'une Tarification Incitative (TEOMi).
- Construction d'un hangar pour le stockage des produits de la filière bois.

VII. Déchèteries

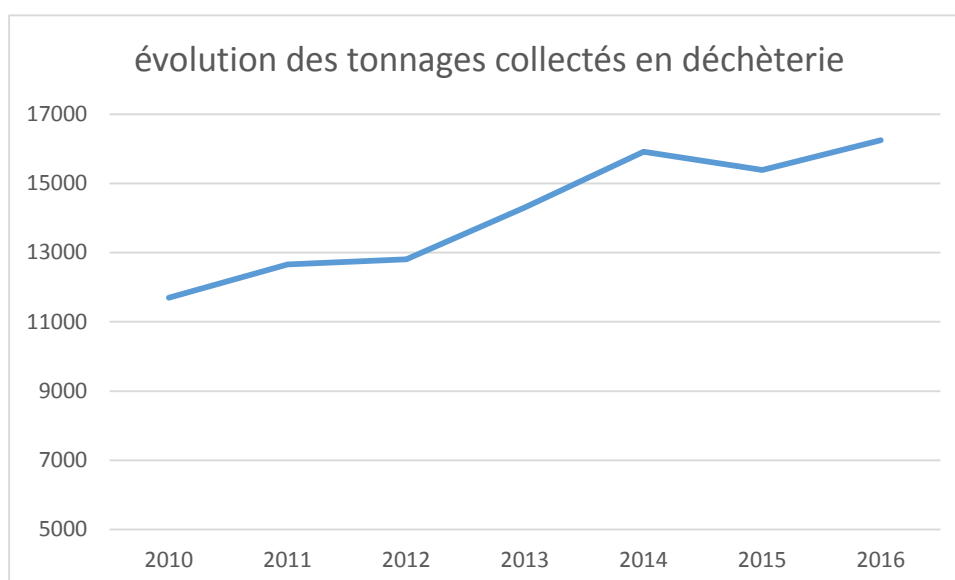
Les déchets des particuliers non collectés lors des collectes traditionnelles (encombrants, déchets toxiques, déchets verts, gravats...) sont acceptés en déchèteries. Seules les bonbonnes de gaz, médicaments, déchets non refroidis (cendres, etc.), et les pneus sont strictement interdits.

Les infrastructures Evolis 23 se répartissent comme suit :

- **9 déchèteries** : Noth, La Souterraine, Saint-Vaury, Guéret, Dun-le-Palestel, Bénévent L'Abbaye, Sardent, Genouillac et Nouziers.

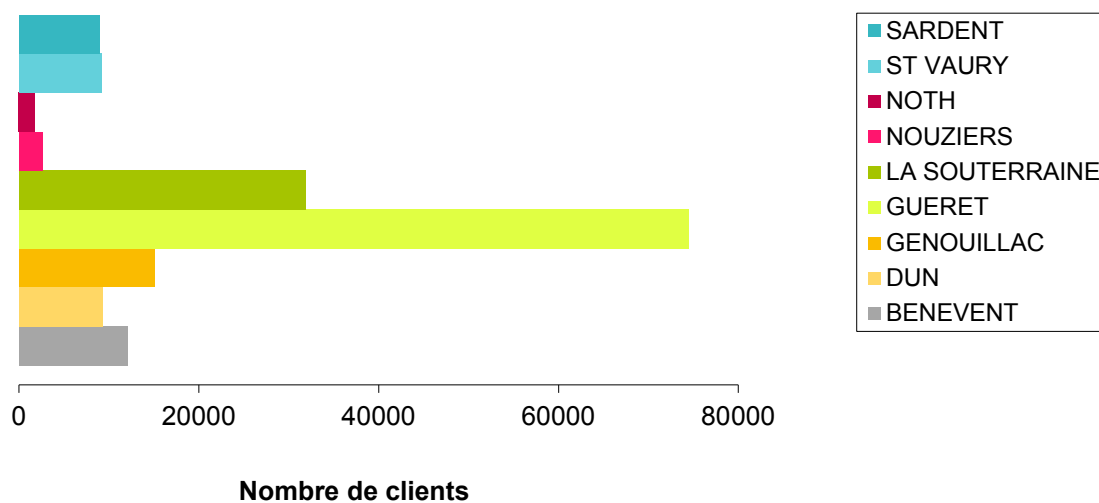
- **5 dépôts de gravats et déchets inertes** : Noth, Dun-le-Palestel, Bénévent L'Abbaye, St Vaury et Genouillac.

Après une année 2015 exceptionnellement en baisse, près de 10% par rapport à 2014, l'année 2016 a repris sa courbe ascendante, pour revenir à des tonnages et fréquentations conformes aux évolutions habituellement constatées.

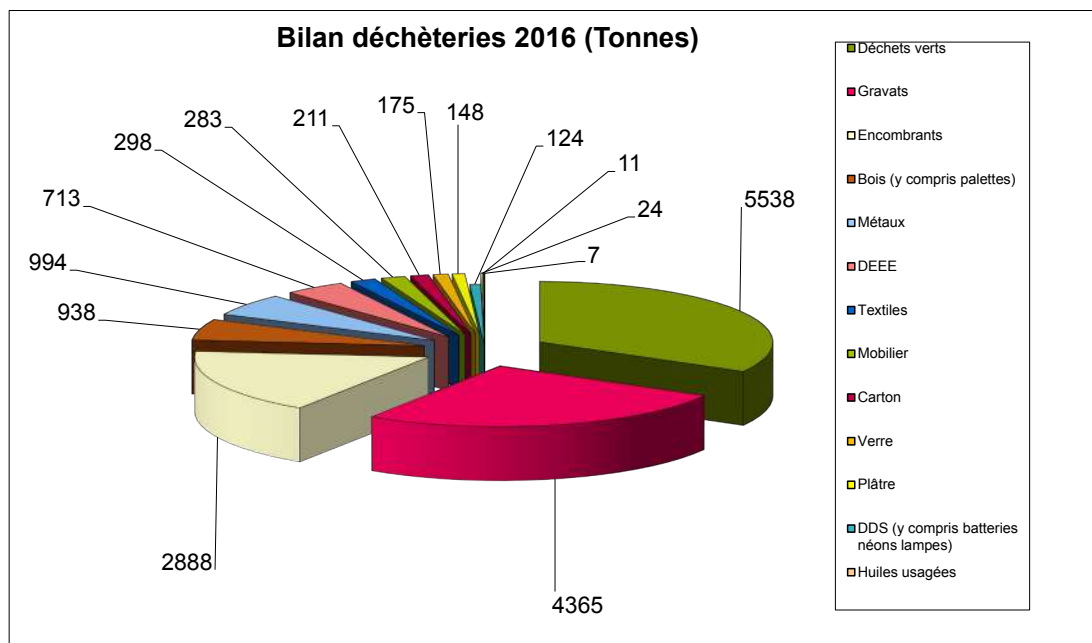


165 337 visites ont été effectuées sur les différentes déchèteries d'Evolis 23. Ceci représente **une hausse de la fréquentation de plus de 14%** sur l'ensemble des déchèteries par rapport à 2015.

Fréquentation par déchèterie en 2016



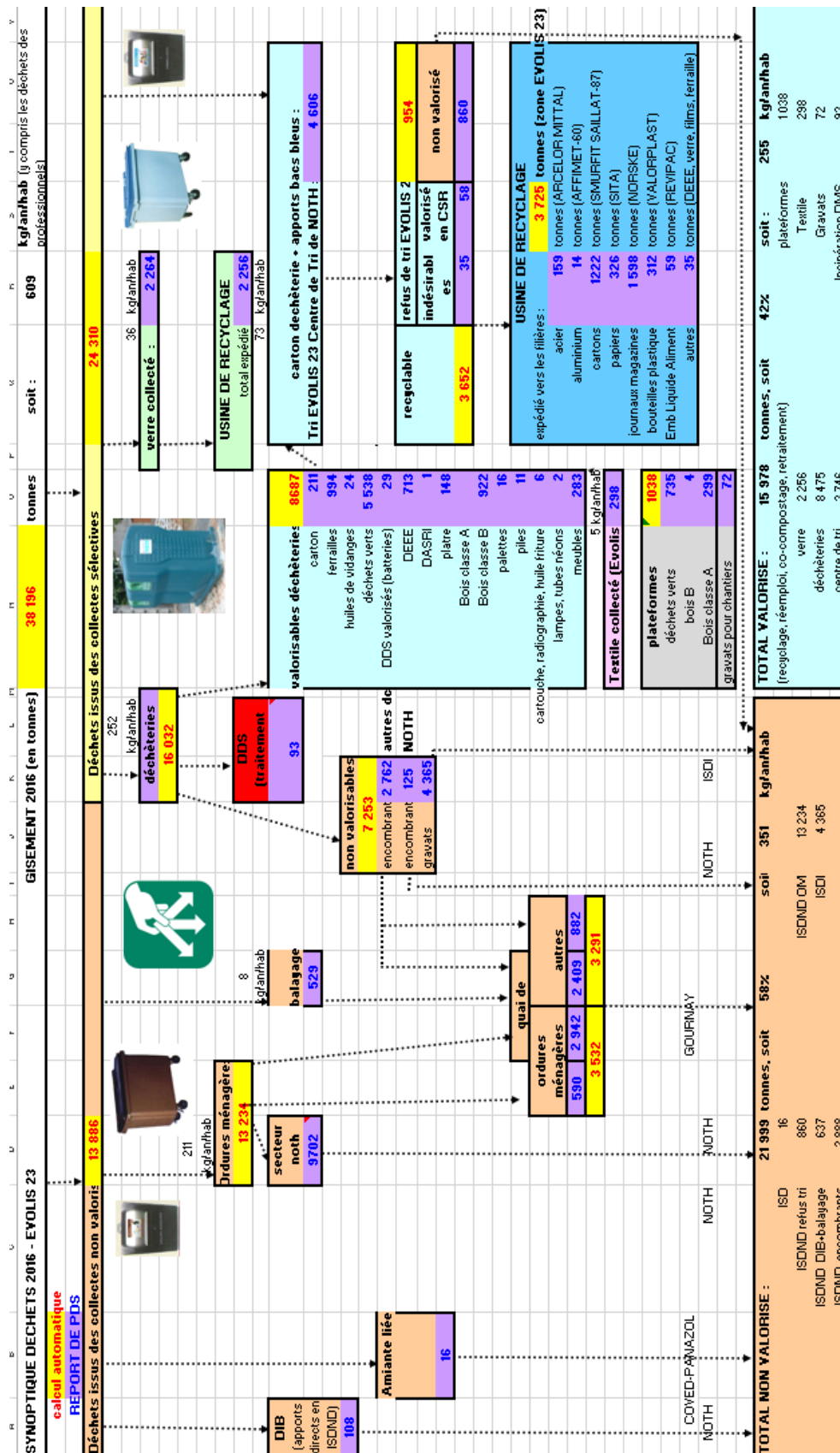
Bilan déchèteries 2016 (Tonnes)



Perspectives 2017

- Acceptation des professionnels sur la déchèterie de Guéret.
- Création d'accès réservés sur les déchèteries de Nouziers, Genouillac et Bénévent l'Abbaye.
- Déploiement progressif de la sécurisation des quais.

VIII. Synoptique



IX. Communication

Les chiffres clés de 2016

1. Communication de proximité

- 2 170 problèmes remontés par les usagers et traités
- PàP CV de Guéret pour les colonnes enterrées: 2 agents pendant 5 jours - 371 adresses prospectées, 200 foyers présents (54%)
- campagne «habitat collectif»: Grands ensembles Creusalis + «Points noirs» repérés par VEOLIA : 2 agents pendant environ 15 jours - 1651 logements prospectés, 816 présents
- 5 réunions publiques (Guéret)

2. Sensibilisation des publics

- 20 animations scolaires dispensées à 20 classes du territoire, soit 391 enfants
- 18 visites scolaires des installations du site de Noth, soit 348 enfants et 40 adultes accompagnateurs
- 11 visites hors animations scolaires : étudiants, adultes, élus, ... soit 238 personnes
- Une sensibilisation lors de l'opération «Nettoyons la Nature» avec les 20 enfants de la classe CM1/CM2 de l'école de Saint Fiel le 23/09/16
- Une sensibilisation lors de la Journée éco-citoyenne de l'école de Sainte-Feyre
- Une journée Portes Ouvertes à Noth le 01/10/16
- Présence sur le festival Colchique à Guéret, le 18/09/16

3. Les actions phares de communication

- Campagne en porte-à-porte sur le compostage collectif à Guéret et La Souterraine
- Campagne sur le broyage à domicile
- Nouveau visuel sur les bennes «Vers un territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage»

4. La communication courante

- Lettre Info Déchets : n°2 (juillet 2016), n°3 (décembre 2016)
- En Direct : n°1 (juin 2016) au sujet des déchets
- Newsletter n°5 (mai 2016) et n°6 (octobre 2016)
- Chroniques mensuelles radio Les Experts sur France Bleu Creuse
- Chroniques mensuelles radio RPG

5. La communication web

- 8 632 visiteurs uniques sur le site web dont 74,6% de nouveaux visiteurs
- 32 429 pages vues
- 23 visiteurs/jour
- 77% de connexion par ordinateur, 16% par mobile, 6% par tablette
- 1030 abonnés à la Newsletter
- Taux d'ouverture des Newsletters : 35%

X. Les déchets non ménagers pris en charge par Evolis 23

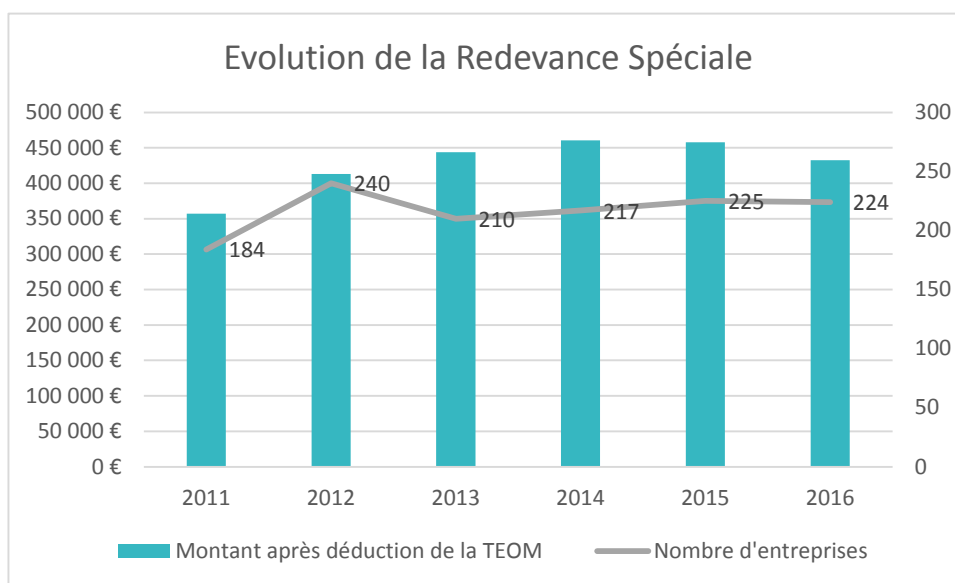
Evolis 23 propose aux professionnels de prendre en charge les déchets liés à leur activité :

- Dans le cadre du service public de collecte, moyennant le paiement d'une redevance spéciale (volumes supérieurs à 750 litres/semaine).
- Dans les déchèteries : en apport volontaire, avec tarification spécifique.

A. La Redevance Spéciale

En 2016, **224 conventions** lient Evolis 23 à des professionnels, des collectivités ou des établissements publics. Le montant total après déduction de la TEOM est de **432 528,58 €**.

L'évolution des montants de la Redevance Spéciale évolue comme suit (après déduction de la TEOM) :



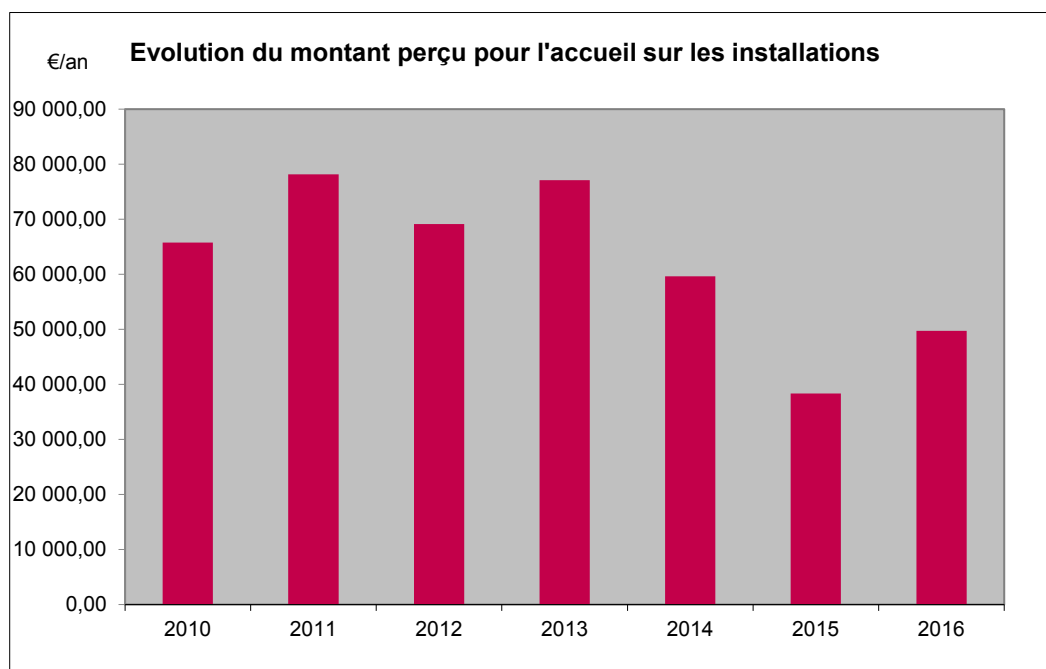
B. L'accueil sur les installations

La tarification des différents déchets pour les professionnels est la suivante :

Frais d'accès : 21,50€/an					
DÉSIGNATION DÉCHETS	DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE		DÉCHETS DÉPOSÉS SUR LES INSTALLATIONS SPÉCIFIQUES		
Encombrants	23,50 + 3,21 (TGAP*)	€/m3	108,52 + 32,13 (TGAP*)	€/t	ISDND Noth
Bois	21,60	€/m3	105,30	€/t	Noth
Déchets verts	12,4	€/m3	9,20	€/m3	PF broyage Guéret
			41,30	€/t	PF broyage Noth
Gravats	13,90	€/m3	9,30	€/m3	ISDI St Vaury, Dun, Bénévent, Genouillac, Sardent
			9,30	€/t	ISDI Noth
Plâtre	15,30	€/m3	76,70	€/t	Noth
Ferraille	Gratuit	€/m3	Gratuit	€/t	Noth
Cartons	Gratuit	€/m3	Gratuit	€/t	Centre de tri Noth
Palette	Gratuit	€/m3	Gratuit	€/t	Noth
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Gratuit	€/m3	Gratuit	€/t	Noth
Déchets dangereux	1,9	€/kg	1,9	€/kg	Noth

* Taxe Générale sur les Activités Polluantes : toute variation d'origine réglementaire (législative) du montant s'appliquera automatiquement

En 2016, le montant perçu est de 49 723€ pour ces apports, montant moins élevé que les années précédentes en moyenne, du fait de l'absence de contrôle de la nature de l'activité de l'apporteur.



B. Le fonctionnement

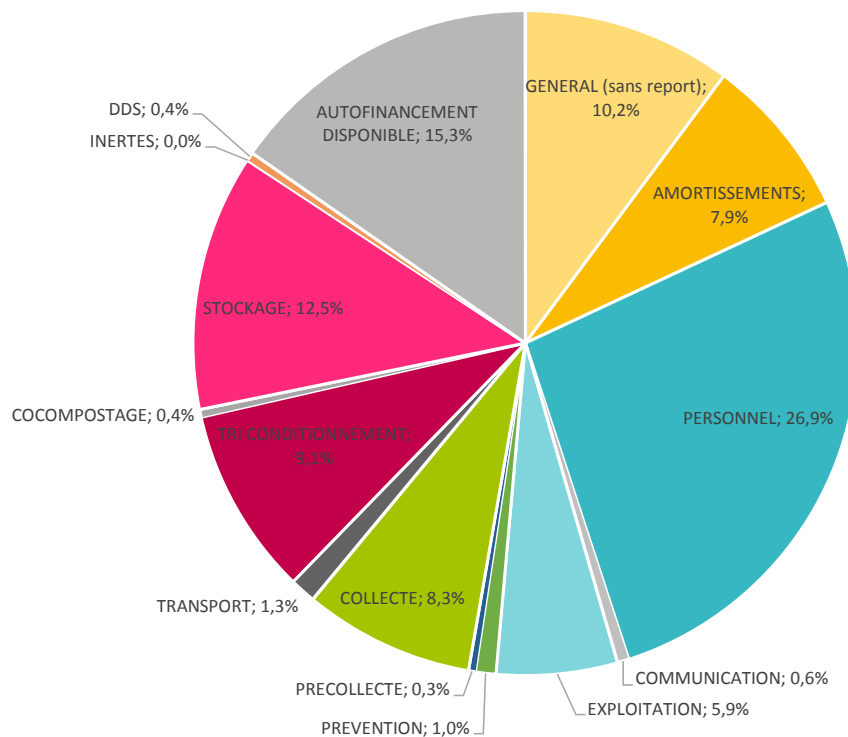
Le bilan de l'année 2016 s'établit comme suit :

DÉPENSES			
-	2015		-
LIBELLÉ SECTEUR GESTION	BUDGÉTÉ	RÉALISÉ	PART
Général (sans report)	1 554 789	1 017 429	10,2%
Amortissements	787 380	787 380	7,9%
Personnel	2 658 500	2 693 318	26,9%
Communication	69 152	55 764	0,6%
Exploitation	623 324	588 017	5,9%
Prévention	137 869	98 617	1%
Précollecte	49 220	34 454	0,3%
Collecte	806 387	828 280	8,3%
Transport	180 180	126 434	1,3%
Tri Conditionnement	914 070	912 968	9,1%
Cocompostage	40 800	37 788	0,4%
Stockage	1 226 821	1 245 365	12,5%
Inertes	9 430	3 418	0,0%

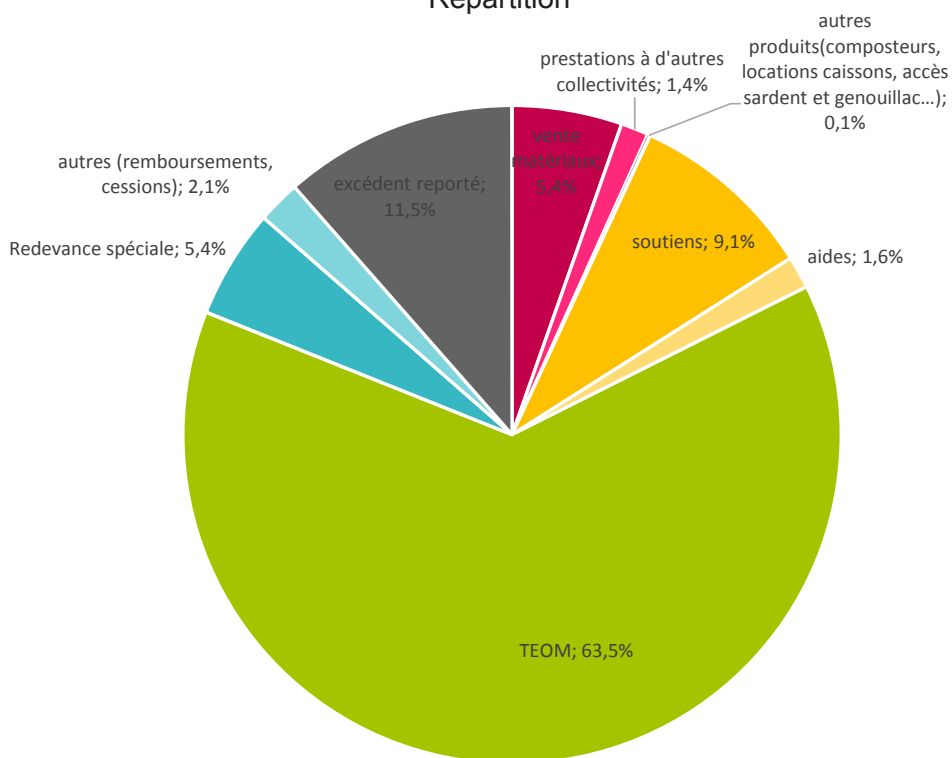
DDS	31 000	38 939	0,4%
Autofinancement disponible	855 848	1 533 159	15,3%
TOTAL	9 944 770	10 001 332	100%

RECETTES			
-	2016		-
OBJET	BUDGÉTÉ	RÉALISÉ	PART
Vente matériaux	557 000	539 747	5,4%
Prestations à d'autres collectivités	145 350	136 291	1,4%
Autres produits (composteurs, location caisson, accès Sardent et Genouillac, ...)	32 838	13 095	0,1%
Soutiens	953 880	912 160	9,1%
Aides	195 815	159 084	1,6%
TEOM	6 346 722	6 346 727	63,5%
Redevance Spéciale	533 165	536 880	5,4%
Autres (remboursements, cessions, ...)	33 000	209 623	2,1%
Excédent reporté	1 147 000	1 147 726	11,5%
TOTAL	9 944 770	10 001 332	100%

Dépenses de fonctionnement 2016 répartition



Recettes de fonctionnement 2016 Répartition



Résultat exercice 2016 : **385 433 €**

Report 2015 : **1 147 727 €**

Capacité de financement : **1 533 159 €**

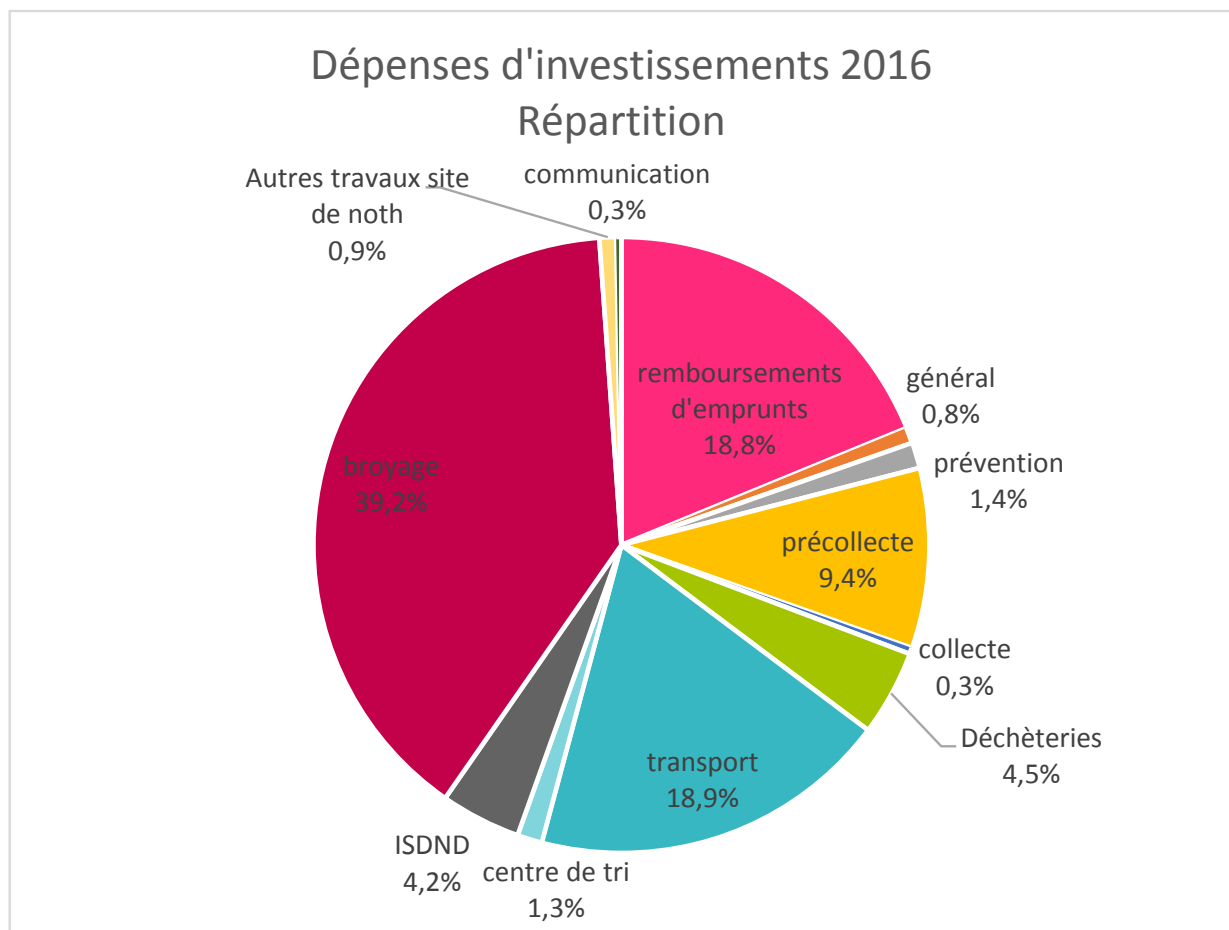
C. L'investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursements d'emprunts	207 920	Amortissements	787 380
Général	9 128	Autofinancement prélevé	5,4%
Prévention	14 973	Emprunts	500 000
Précollecte	104 348	Subventions et FCTVA	356 783
Collecte	3 702	Divers	103 703
Déchèteries	49 775	Report	92 437
Transport	209 040	RAR	39 172
Centre de tri	14 488	TOTAL	1 879 474
ISDND	46 419		
Broyage	433 277		
Autres travaux site de Noth	9 690		
Communication	3 006		
TOTAL	1 105 767		

Solde 2016 : **734 535 €**

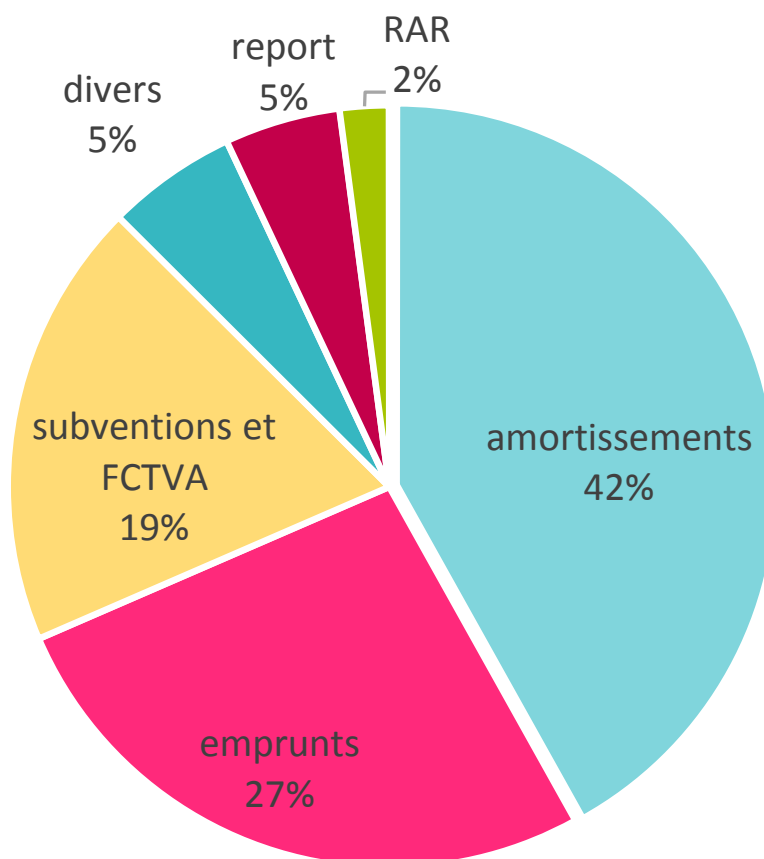
Reste à réaliser 2015 : **39 172 €**

D'où excédent : **773 708 €**



Recettes d'investissements 2016

Répartition



D. Analyse et évolution

Les seules données comptables ne permettent pas de restituer une image fidèle des coûts du service de gestion des déchets, ni ne garantissent une homogénéité entre collectivités pour une comparaison éventuelle.

Les coûts présentés ci-dessous sont issus de la matrice remplie suivant les préconisations de l'ADEME. Ceux-ci comprennent des retraitements extracomptables, tels que l'extraction de la TVA, l'intégration d'amortissements et de reprises de subventions d'investissement non pris en compte dans la comptabilité publique.

Ainsi, la méthode permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion.

On obtient ainsi les coûts aidés HT, c'est-à-dire l'ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.

COÛT EN EUROS HT PAR HABITANT		
FLUX COLLECTÉS	EVOLIS 23	FRANE MILIEU RURAL
OMr*	54,6	44
RSOM** hors verre	22,5	3
Verre	0,6	1
Déchets des déchèteries	23,6	23
Autres flux	2,6	3
Tous flux	103,9	74

*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

**RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

XII. Emploi et conditions de travail

A. Structure de l'emploi

Au 31/12/2016, l'effectif se répartit ainsi :

	en nb de postes		TOTAL
	TITULAIRES	CONTRACTUELS	
Collecte	29	-	29
Lavage	1	-	1
Déchèteries	9	1	10
Exploitation transport	8	-	8
Tri/traitement	6	1	7
Communication	4	1	5
Compostage	-	1	1
Bois énergie	-	1	1
Secrétariat	3	-	3
Cadres	5	1	6
Total postes	66	6	72

2013	2014	2015	2016
29	69	71	72

Pour traiter les déchets du territoire du syndicat, il convient de rajouter aux emplois d'Evolis 23 ceux de :

- **SITA et VEOLIA** (ISDND GOURNAY, transfert, collecte,): environ 12 emplois
- **La Boîte à Papiers** (prestation de tri au Centre de tri) : environ 18,5 emplois.
- **Le Relais** : environ 5 emplois
- **Autres emplois locaux induits** (transporteurs, ferrailleurs,...)

B. Absentéisme

ACTIVITÉ	MALADIE ORDINAIRE	ACCIDENT	CONGÉ MATERNITÉ	CONGÉ LONGUE DURÉE	CONGÉ LONGUE MALADIE	TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE	TOTAL
COLLECTE	528	131	22	-	512	-	1 193
DÉCHÈTERIE/ BROYAGE / ES- PACE VERTS / EXPL TRANSPORT	147	13	11	-	-	-	536
CENTRE DE TRI / TRAITEMENT	128	-	-	-	-	-	128
COMMUNICATION	131	-	92	11	-	-	234
SECRÉTARIAT	5	-	-	-	-	-	5
PRÉVENTION	-	5	-	-	-	-	5
ENCADREMENT	7	-	11	211	-	-	229

C. Formations et prévention des risques professionnels

ACTIVITÉ	FORMATION EN JOURS CALENDAIRES
Collecte	3
Déchèterie / Broyage / Espace verts / Transport	77,5
Centre de tri / Traitement	16
Communication	20,5
Secrétariat	8,5
Prévention	27,5
Encadrement	33,5
Total	186,5

XIII . Organigramme hiérarchique - Service Déchets

Organigramme hiérarchique - Service Déchets

